

## **DECISION COMMUNAUTAIRE 2026\_007**

**Objet : M25.030 - Création d'un local conducteurs de bus au 222 rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck (59190) - 4 lots**

Le Président de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre,

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le décret n°2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics afin de proroger notamment le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € hors taxes,

Vu la délibération 2020/063 du Conseil communautaire adoptée le 13 juillet 2020 qui autorise le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux jusqu'à 500 000 € HT, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la publication n°CC-Flandre-Interieure\_59\_20251114W2\_01 sur la plateforme dématérialisée : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 02 décembre 2025 avant 12h00 ;

Considérant la mise en place d'une phase de négociation le 15 décembre 2025 à 14h30 conformément aux dispositions de l'article 25 du règlement de consultation ;

Considérant le rapport d'analyse après négociation établi suite à l'ouverture des offres ;

### **DECIDE**

**Article 1 :** D'attribuer et de signer le marché M25.030 - Création d'un local conducteurs de bus au 222 rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck (59190) – 4 lots ainsi que tous les documents y afférents avec les opérateurs économiques suivants :

- Pour le lot 1 « Peintures et nettoyage », avec la société SARL NOS COULEURS (59190 HAZEBROUCK) pour un montant global et forfaitaire de 7 866,17 € HT soit 9 439,40 € TTC (TVA à 20 %),
- Pour le lot 2 « Plâtrerie, menuiseries et serrurerie », avec la société SARL SIMON VERMEULEN PLATRERIE (59189 STEENBECQUE) pour un montant global et forfaitaire de 7 754,00 € HT soit 9 304,80 € TTC (TVA à 20 %),
- Pour le lot 3 « Électricité », avec la société CLEMENTZ ELECTRICTE (59173 LYNDE) pour un montant global et forfaitaire de 10 986,60 € HT soit 13 164,21 € TTC (TVA à 10 et 20 %),
- Pour le lot 4 « Plomberie », avec la société BV ENERGIES (59173 BLARINGHEM) pour un montant global et forfaitaire de 15 993,20 € HT soit 19 191,84 € TTC (TVA à 20 %).

Le délai d'exécution du marché est de 3 mois maximum (1 mois de préparation et de 2 mois de travaux) à compter de la date de notification du marché.

**Article 2 :** Ampliation de la présence décision est faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque pour contrôle de légalité
- Monsieur le Trésorier d'Hazebrouck
- Monsieur le Directeur Général des Services et aux services concernés, pour information et compte-rendu au Conseil de Communauté.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Fait à Hazebrouck, le 23 JAN. 2026**

**Par délégation,  
Le Vice-Président en charge des  
Finances, du pacte fiscal et financier et  
de l'achat public**

